

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2019

Convocation effectuée le 9 avril 2019

Nombre de conseillers en exercice : 11 – présents : 7 - votants : 11

L'an deux mille dix-neuf, le 16 avril, à 20h30, le conseil municipal de la Commune de Asnelles étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Alain SCRIBE, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Vladimir Félicijan, Maryse Monnier, Hélène Dapremont-Nölp, François Godmet, Aurélien Quesnel, Clairette Sohier.

Etaient absents : Mme Evelyne Lamandé pouvoir donné à M. Vladimir Félicijan, M. Gérard Pouchain pouvoir donné à Mme Maryse Monnier, Mme Michèle Motir pouvoir donné à Mme Dapremont-Nölp, M. Yves Cossé pouvoir donné à M. Quesnel.

Mme Maryse Monnier a été désignée secrétaire de séance.

2019-28-1 : Approbation du compte de gestion 2018 du budget principal

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité de ses membres, le COMPTE de GESTION de l'exercice 2018, dressé par le Receveur municipal, en concordance totale avec le COMPTE ADMINISTRATIF.

2019-28-2 : Approbation du compte de gestion 2018 du budget assainissement

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité de ses membres, le COMPTE de GESTION de l'exercice 2018, dressé par le Receveur municipal, en concordance totale avec le COMPTE ADMINISTRATIF.

2019-28-3 : Approbation du compte de gestion 2018 du budget camping

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité de ses membres, le COMPTE de GESTION de l'exercice 2018, dressé par le Receveur municipal, en concordance totale avec le COMPTE ADMINISTRATIF.

2019-29-1 : Approbation du compte administratif 2018 du budget principal

Monsieur Scribe, Maire, s'étant retiré, le vote est présidé par M. Vladimir Félicijan.

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal approuve le COMPTE ADMINISTRATIF de l'exercice 2018 du budget principal, dressé par Monsieur Scribe, se présentant ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT :

DEPENSES	541 878.62 €
RECETTES	635 847.13 €
EXCEDENT 2018	93 968.51 €
EXCEDENT REPORTE	247 894.01 €
EXCEDENT DE CLOTURE	341 862.52 €

SECTION INVESTISSEMENT :

DEPENSES	147 692.68 €
RECETTES	130 617.30 €
DEFICIT 2018	-17 075.38 €
DEFICIT REPORTE	-59 322.80 €
DEFICIT DE CLOTURE	-76 398.18 €

2019-29-2 : Approbation du compte administratif 2018 du budget assainissement

Monsieur Scribe, Maire, s'étant retiré, le vote est présidé par M. Vladimir Félicijan.

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal approuve le COMPTE ADMINISTRATIF de l'exercice 2018 du budget assainissement, dressé par Monsieur Scribe, se présentant ainsi :

SECTION EXPLOITATION :

DEPENSES	85 612.39 €
RECETTES	89 691.42 €
EXCEDENT 2018	4 079.03 €
EXCEDENT REPORTE	80 946.64 €
EXCEDENT DE CLOTURE	85 025.67 €

SECTION INVESTISSEMENT :

DEPENSES	94 363.79 €
RECETTES	38 012.53 €
DEFICIT 2018	-56 351.26 €
EXCEDENT REPORTE	156 979.90 €
EXCEDENT DE CLOTURE	100 628.64 €

2019-29-3 : Approbation du compte administratif 2018 du budget camping

Monsieur Scribe, Maire, s'étant retiré, le vote est présidé par M. Vladimir Félicijan.

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal approuve le COMPTE ADMINISTRATIF de l'exercice 2018 du budget camping, dressé par Monsieur Scribe, se présentant ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT :

DEPENSES	87 835.59 €
RECETTES	90 001.06 €
EXCEDENT 2018	2 165.47 €
EXCEDENT REPORTE	24 044.57 €
EXCEDENT DE CLOTURE	26 210.04 €

SECTION INVESTISSEMENT :

DEPENSES	11 715.57 €
RECETTES	13 300.40 €
EXCEDENT 2018	1 584.83 €
EXCEDENT REPORTE	23 721.64 €
EXCEDENT DE CLOTURE	25 306.47 €

2019-30-1 : Affectation des résultats 2018 du budget principal

Vu l'excédent de clôture en Section de Fonctionnement : 341 862.52 €
 Vu le déficit de clôture en Section d'Investissement : -76 398.18 €
 Vu les restes à réaliser en dépenses d'investissement : 16 445.50 €
 Vu les restes à réaliser en recettes d'investissement : 17 993.65 €

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal décide l'affectation suivante :

- 74 850.03 € en excédents de Fonctionnement capitalisés -Article 1068
- 267 012.49 € en excédent de Fonctionnement reporté –Article 002
- 76 398.18 € en déficit d'Investissement reporté – 001

2019-30-2 : Affectation des résultats 2018 du budget assainissement

Vu l'excédent de clôture en Section d'Exploitation : 85 025.67 €
 Vu l'excédent de clôture en Section d'Investissement de : 100 628.64 €
 Vu l'état des restes à réaliser en Dépenses d'Investissement : 168 498.90 €
 Vu l'état des restes à réaliser en Recettes d'Investissement : 59 200.00 €

Les résultats de clôture de chaque section seront respectivement reportés :

- 76 355.41 € en excédent antérieur reporté d'exploitation - 002
- 100 628.24 € en excédent antérieur reporté d'investissement – 001
- 8 670.26 € en affectation du résultat au 1068 en recettes d'investissement

2019-30-3 : Affectation des résultats 2018 du budget camping

Vu l'excédent de clôture en Section de Fonctionnement : 26 210.04€

Vu l'excédent de clôture en Section d'Investissement : 25 306.47 €

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal décide l'affectation suivante :

- 26 210.04 € en excédent antérieur reporté de fonctionnement – 002
- 25 306.47 € en solde d'exécution d'investissement reporté – 001

2019-31 : Fixation des taxes directes locales

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux de 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, décide de conserver les taux de 2018 ; les taux suivants s'appliqueront en 2019 :

TAXE D'HABITATION	3,46 %
TAXE FONCIÈRE	0,41 %
TAXE FONCIÈRE - Non BÂTI -	6,95 %

2019-32 : Subventions aux associations

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, décide d'attribuer les subventions suivantes :

Amicale des Anciens Combattants	91.00 €
Asso Loisirs Sportifs d'Asnelles	91.00 €
Loisirs Animations Culture à Asnelles	91.00 €
Club Asnellois la Belle Plage	284.00 €
Comité de Jumelage	91.00 €
Gymnastique Volontaire	91.00 €
La Pétanque Asnelloise	91.00 €
Littérature à Voix Haute	50.00 €
Asso Maurice Schumann	91.00 €
CAUE	120.00 €

Tennis Club Creully	45.00 €
Office Courseullais des Sports	81.00€
Club omnisports collège de Courseulles	100.00 €
Croix Rouge Française	30.00 €
Les restaurants du cœur	100.00 €
SNSM	91.00 €
CLNA	300.00 €
Amis de la Grange à dîme	4 000.00€
Association de Préfiguration des Plages du Débarquement	100.00 €
Chambre des métiers	76.60 €
A.P.F.	50.00 €

2019-33-1 : Vote du budget principal 2019

Monsieur le Maire propose de procéder au vote du budget principal 2019.

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal vote le budget primitif de l'exercice 2019, se présentant ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : **639 080.80 €**

Recettes : **858 846.49 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Équilibrée en dépenses et en recettes : **233 079.47 €**

2019-33-2 : Vote du budget assainissement 2019

Monsieur le Maire propose de procéder au vote du budget assainissement 2019.

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal vote le budget primitif de l'exercice 2019, se présentant ainsi :

SECTION D'EXPLOITATION

Équilibrée en dépenses et en recettes **161 502.67 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Équilibrée en dépenses et en recettes : **224 305.69 €**

2019-33-3 : Vote du budget camping 2019

Monsieur le Maire propose de procéder au vote du budget camping 2019.

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal vote le budget primitif de l'exercice 2019, se présentant ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Équilibrée en dépenses et en recettes : **123 352.54 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Équilibrée en dépenses et en recettes : **38 606.87 €**

2019-34 : Durée des amortissements pour les curages des bassins, budget assainissement

Suite à l'entrevue avec Monsieur le trésorier, Monsieur le Maire demande à son conseil son accord pour que la durée des amortissements, concernant les travaux de curage sur les bassins, soit dorénavant d'une durée de 5 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Aucun autre point de délibération n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h.

Affichage effectué le 17 avril 2019

Alain SCRIBE, Maire d'Asnelles

